F. A. Wolf, Heindorf, Schlottmann, Dillmann, L. Havet, un dérivé du groupe des lettres *L M N*, qui sont en tête de la seconde partie de l'alphabet lorsqu'on le dispose sur deux lignes « boustrophêdon », de la même façon que *la solfa* (le solfège) dérive de l'appellation des trois notes *la, sol, fa* qui se trouvent au sommet de la figure de l'octave représentée par la « rota monochordi ». La finale ne représente donc pas un suffixe *-mentum*; on peut reconnaître dans *-tum* la syllabe répondant au groupe des deux derniers caractères *TV* de l'alphabet ancien, à moins qu'on ne veuille expliquer le suffixe par un rapprochement analogique avec *rudimentum*.

III.

SÉANCE DU 8 MARS 1930.

Président : M. H. Bernès.

Membres présents. — MM. D. Barbelenet, J. Bayet, A. Bazouin, H. Bernès, Mme Biancani, MM. H. Bléry, J.-J. Bordenave, C. Brunel, Mlle G. Carbilly, M. J. Carcopino, Mlle S. Chauffier, MM. O. Chennevelle, P. Collinet, Mlle M. Comeau, MM. L. A. Constans, A. Dain, MMlles L. Darnis, Desmousseaux, MM. R. Durand, Ch. Eisenberg, R. Eisler, A. Ernout, Mlle J. Ernst, M. E. Faral, MMlles A. Freté, Y. Glardon, MM. A. Grat, H. Grégoire, Mlle A. Guilleruin, MM. A. Hamel, Ph. Hubert, A. Jeanmaire, P. de Labriolle, H. Lebègue, M. Liscu, Mlle I. Lot, M. F. Lot, Mme L. Malteste, M. J. Marouzeau, Mlle M. Masson, MM. L. Mertz, P. Péguy, Mlle H. Petré, MM. L. Pichard, A. Piganiol, D. M. Pippidi, R. Sindou, MMlles A. Tachauer, F. Villot, M. K. Ziegler.

Communications du Bureau.

M. J. Marouzeau souhaite la bienvenue à deux collègues étrangers présents à la séance : M. H. Grégoire, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Bruxelles, et M. K. Ziegler, prorecteur de l'Université de Greifswald.

Il présente l'ouvrage de M. Nicolau sur le cursus rythmique, qui vient de paraître dans la Collection d'études latines, et auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres a attribué le prix Delalande-Guérineau.

Il signale l'adhésion à la Société de plusieurs membres nouveaux, présentés par MM. R. Durand et P. Collinet, et propose que désormais les présentations soient faites en séance, de façon à ce qu'apparaissent plus nettement les accroissements de la Société.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. F. Lot, chargé d'organiser la collaboration de la France au *Dictionnaire du latin médiéval*, édition nouvelle du *Glossaire Du Cange*,

et à *l'Archivum latinitatis medii aevi*, fait appel, au nom de la Commission française, à tous ceux, maîtres et étudiants, qui seraient en mesure de lui apporter leur concours. Il communique à la Société le texte des instructions rédigées par le Comité national français et le commente brièvement, en exposant le but de l'entreprise, les principes qui président au dépouillement des textes, l'état actuel des travaux, les conditions offertes aux collaborateurs.

Des observations sont présentées par MM. E. Faral et J. Marouzeau, qui expriment leur désir de seconder M. Lot dans le recrutement des collaborateurs.

M. J. Marouzeau, examinant le texte des instructions publiées par le Comité, demande s'il ne serait pas possible d'y joindre pour les collaborateurs un bref commentaire explicatif. Il craint que, d'une part, si on suit à la lettre ces instructions, on ne soit entraîné à des dépouillements trop amples, dont une partie serait à éliminer, et que, d'autre part, si on les applique selon l'esprit, il n'en résulte quelque diversité d'interprétation. Ne serait-il pas possible de les commenter dans une note additionnelle qui distinguerait avec plus de précision ce qui est recommandations de principe à interpréter suivant les cas d'espèce et ce qui est instructions impératives?

M. E. Faral estime qu'il serait désirable, pour faciliter le recrutement des collaborateurs, de définir avec la plus grande précision l'objet même de l'entreprise, qui apparaît aux uns de caractère plus spécialement philologique, qui pour les autres présente un intérêt surtout historique.

D'autre part, il pourrait être intéressant, pour les dépouillements dont la France a la charge, d'établir un ordre d'urgence, et peut-être de répartir les textes à étudier en groupes d'après la date, la provenance, le genre, la matière, etc., afin de guider et de sérier les efforts. Les matériaux recueillis selon cette méthode pourraient être immédiatement utilisables, et fourniraient aux travailleurs des sujets d'étude abondants pour des périodes peu connues de la latinité. Enfin les collaborateurs français seraient heureux de trouver dans le Bulletin des suggestions et explications propres à seconder et guider leur travail.

M. Lot répond qu'en ce qui regarde ce dernier point, le Comité a décidé que le Bulletin devrait constituer à partir de 1931 un véritable organe de direction et de publication pour la lexicographie latine du Moyen Age. Pour les autres questions soulevées, M. Lot sera heureux de les examiner dans chaque cas particulier avec ses collaborateurs, et remercie la Société d'avoir manifesté par les observations présentées à cette séance l'intérêt qu'elle porte à l'entreprise.

II. — M. A. Piganiol étudie quelques points obscurs de *la carrière de Ti. Claudius Balbillus*. Il essaie de prouver que ce personnage n'est

point, comme on l'admet généralement sur la foi d'une épigramme de Balbilla, le descendant d'une famille de princes orientaux, mais qu'il appartient à l'illustre famille des Basilides d'Éphèse. Puis il étudie le rôle qu'a joué Balbillus — d'après la lettre de Claude aux Alexandrins et d'après une inscription d'Éphèse — comme propagandiste du culte impérial en Orient; son action est parallèle à celle d'autres personnages contemporains d'origine grecque ou orientale, et par exemple des Euryclides de Sparte. Enfin il montre qu'une inscription égyptienne dit expressément que Balbillus, devenu gouverneur d'Égypte, fit des miracles. Il conclut en rappelant que Renan a autrefois pensé que le faux prophète dont parle l'Apocalypse (la bête sortie de la terre) était peut-être Balbillus; ce que nous avons appris depuis Renan sur la carrière de ce personnage, prêtre, astrologue, politicien, n'est point du tout contraire à cette hypothèse.